



Conseil économique et social

Distr. générale
23 avril 2003
Français
Original: anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales Session ordinaire de 2003 (5-23 mai 2003)

Rapports quadriennaux, 1998-2001, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général*

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. AFS Intercultural Programs	2
2. Office international de l'enseignement catholique	5
3. Femmes actives et foyer	8
4. OXFAM Grande-Bretagne	10
5. Association mondiale des radios communautaires	13

* Le présent document est le résultat de nombreux échanges de correspondance avec les organisations non gouvernementales.



1. AFS Intercultural Programs

(Statut consultatif spécial accordé en 1974)

Buts et objectifs

L'AFS est une organisation non gouvernementale internationale bénévole, à but non lucratif, qui offre des possibilités d'acquérir des connaissances de caractère interculturel et, partant, le savoir, les compétences et le jugement qui sont exigés de citoyens du monde agissant de manière responsable et oeuvrant pour la paix et la compréhension entre les peuples. Au moyen de ses programmes et de ses activités, l'organisation affirme sa foi dans la dignité et la valeur de chaque être humain et de toutes les nations et cultures, elle encourage le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et elle fonde son action sur les valeurs essentielles que sont la dignité, le respect de la différence, l'harmonie, la sensibilité et la tolérance.

L'AFS est un mouvement qui favorise les relations interpersonnelles en axant principalement son action sur les échanges éducatifs interculturels, auxquels participent chaque année 10 000 personnes, et en s'appuyant sur un réseau de plus de 100 000 volontaires dans le monde entier. Elle opère par l'intermédiaire d'organisations membres dans 50 pays et ses activités s'étendent à 23 autres pays dans toutes les régions.

L'AFS continue à renforcer des programmes et des organisations en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Europe centrale et orientale. Après avoir organisé pendant des années un programme pour les enseignants, elle a pour la première fois fait bénéficier des élèves d'une école secondaire de la République populaire de Chine d'un échange international d'une année dans le cadre de son programme pour 1997-1998 et, en 2001-2002, la Chine a accueilli le premier groupe d'étudiants AFS pour un programme scolaire d'un an. Ce sont aujourd'hui les programmes d'échange avec la Chine qui se développent le plus rapidement.

L'AFS offre aux étudiants, aux enseignants, aux jeunes cadres et aux travailleurs des programmes d'échanges interculturels de durée variable qui leur permettent de s'immerger complètement dans une culture ou une langue et d'envisager sous un jour nouveau les grandes questions qui préoccupent la communauté mondiale, comme l'environnement, les populations marginalisées et autres groupes défavorisés et les droits des minorités. Le programme de services communautaires, l'un des principaux programmes de l'AFS depuis 1997, offre aux jeunes de 18 ans et plus la possibilité de travailler bénévolement avec des organisations locales qui s'efforcent de répondre aux besoins communautaires dans d'autres pays. Les projets pourront aider les enfants des rues à mener une vie plus saine ou viseront à élaborer des programmes de formation avec des défenseurs des droits de l'homme. Dans le cadre du programme, les participants sont exposés à de nouvelles coutumes, moeurs et valeurs qui les forcent à se pencher sur leurs propres normes culturelles. Les organisations nationales membres de l'AFS organisent également des séminaires et autres activités aux niveaux local et national qui portent sur des thèmes ayant trait aux valeurs humaines universelles.

De nombreuses organisations nationales collaborent étroitement avec les associations pour les Nations Unies établies dans leur pays et organisent des

activités communes ou y participent. En tant qu'organisation de volontaires de tous pays, l'AFS a coopéré avec les Volontaires des Nations Unies et d'autres organisations non gouvernementales aux activités d'appui et de promotion de l'Année internationale des volontaires, 2001.

Participation à des conférences et réunions des Nations Unies

Au cours de la période considérée (1998-2001), des représentants du siège international de l'AFS et des organisations nationales membres ont participé aux conférences et réunions ci-après :

- a) Réunion d'évaluation du deuxième Forum mondial du système des Nations Unies pour la jeunesse, New York, janvier 1997;
- b) Réunion préparatoire en vue du troisième Forum mondial du système des Nations Unies pour la jeunesse, Braga (Portugal), août 1998;
- c) Troisième Forum mondial du système des Nations Unies pour la jeunesse, Braga (Portugal), août 1998;
- d) Réunion de suivi des organisations non gouvernementales et du Groupe de la jeunesse du Secrétariat de l'ONU à New York, consacrée au troisième Forum mondial du système des Nations Unies pour la jeunesse, AFS International, New York, décembre 1998;
- e) Séminaire d'organisations non gouvernementales internationales de jeunesse consacré à la mise en oeuvre du Programme d'action de Braga en faveur de la jeunesse et de la Déclaration de Lisbonne sur les politiques et programmes en faveur de la jeunesse, New York, 6-8 février 1999;
- f) Commission du développement social, trente-septième session, New York, 9-19 février 1999;
- g) Réunion d'information du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU sur le troisième Forum mondial du système des Nations Unies pour la jeunesse, New York, mai 1999. Un membre du personnel de l'AFS figurait parmi les intervenants;
- h) Audition pour la région de la Commission économique pour l'Europe en vue de l'Assemblée du Millénaire des Nations Unies, Genève, 7-8 juillet 1999;
- i) Réunion d'organisation en vue du quatrième Forum mondial du système des Nations Unies pour la jeunesse, New York, octobre 1999;
- j) Forum du Millénaire, New York, mai 2000.

Autres activités pertinentes

L'AFS a montré qu'elle était profondément attachée aux objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies en organisant des programmes d'échanges et des activités axés sur la jeunesse, l'éducation, le développement social et l'environnement.

De nombreuses activités – séminaires et ateliers consacrés aux droits de l'homme, au règlement des conflits, à la tolérance et à la lutte contre le racisme –

sont menées par les organisations constitutives de l'AFS pour aider à la réalisation des objectifs de l'ONU. L'AFS Japon, par exemple, exécute un projet d'échange culturel conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui a été lancé en 2001 avec l'Indonésie, la Malaisie et le Costa Rica auxquels se sont joints la Chine, la Mongolie, le Honduras et le Panama. Le Ministère indonésien de l'éducation nationale a proposé à l'AFS Indonésie de recommander sa candidature au prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence. En octobre 1999, la Fondation Arias pour la paix et le progrès de l'humanité a rendu hommage aux fondateurs de l'AFS en considération du travail réalisé par l'AFS depuis 50 ans en faveur de la paix et de la compréhension entre les peuples. L'AFS Costa Rica et l'AFS Nouvelle-Zélande ont pris activement part au Manifeste 2000 pour une culture de la paix et de la non-violence. Depuis les événements du 11 septembre 2001, l'AFS redouble d'efforts pour donner aux populations musulmanes et non musulmanes l'occasion de mieux se connaître. Elle diffuse aussi largement l'information grâce à ses publications internationales et nationales et à ses sites Web consacrés aux documents et déclarations des Nations Unies, ainsi qu'aux manifestations et questions dont celles-ci se préoccupent. Elle a, en particulier, fait la promotion du Rapport mondial de l'UNESCO sur l'éducation et du Rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le développement humain, et contribué aux activités liées à la Journée internationale de la tolérance, à la Journée internationale des volontaires pour le développement économique et social, à l'Année internationale des volontaires, 2001, à l'Année internationale pour la culture de la paix, ainsi qu'au suivi de diverses conférences mondiales des Nations Unies.

D'anciens membres de l'AFS travaillent dans le système des Nations Unies, dans des ONG attachées à la réalisation des objectifs des Nations Unies ou au sein d'administrations nationales. De même, un grand nombre de ses responsables, membres ou bénévoles, entretiennent des relations étroites avec les Nations Unies. Le Directeur du Conseil d'administration d'AFS Allemagne est expert auprès du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Le Président de l'AFS a été membre du Comité canadien du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. En décembre 1997, 1998 et 2000, l'AFS a accueilli des rencontres de diplomates auprès de l'ONU et de fonctionnaires de l'Organisation intéressés par son action. Certains d'entre eux avaient participé à ses programmes.

Distinguée tout particulièrement par le Secrétaire général pour son appui aux programmes des Nations Unies en faveur des jeunes, l'AFS demeure l'une des organisations non gouvernementales les plus actives dans ce domaine, et elle adhère totalement aux objectifs énoncés par l'Assemblée générale dans les principes directeurs pour la planification et le suivi dans le domaine de la jeunesse. Elle continue de contribuer à l'exécution du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, au suivi de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies chargée d'examiner la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la Décennie internationale de promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.

2. Office international de l'enseignement catholique

(Statut consultatif spécial accordé en 1998)

L'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) est une organisation non gouvernementale catholique internationale qui se consacre à la promotion du rôle de l'éducation dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes et des communautés du monde entier, en particulier des plus défavorisés. L'Office, dont le siège se trouve à Bruxelles, est représenté dans plus de 100 pays, soit au moins 45 pays de plus qu'il y a quatre ans. Quatre représentants de l'OIEC sont présents à l'ONU, à New York.

Chacun d'eux, et tous les quatre collectivement, représentent l'OIEC dans diverses instances. Ils assistent aux séances d'information du matin et prennent activement part à diverses réunions d'ONG qui se tiennent au moins une fois par mois à New York, au Siège de l'ONU, à l'United Nations Church Center et au siège du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

En outre, les représentants de l'OIEC assistent aux conférences annuelles de l'OIEC et à ses congrès, qui se déroulent tous les quatre ans (le Congrès qui s'est tenu au cours de la période considérée a eu lieu à Jaipur, en Inde), et ils peuvent ainsi tenir l'Office au courant de l'action menée par l'ONU avant de reprendre leurs fonctions à l'ONU, forts du travail accompli par les membres de l'OIEC sur tous les continents.

Les représentants de l'OIEC participent activement aux travaux des instances suivantes : Comité des organisations non gouvernementales sur le vieillissement; Comité des ONG pour la famille; Comité d'ONG sur la condition de la femme; Comité d'ONG pour le désarmement; réunions de l'UNICEF sur la situation des petites filles; organisations catholiques internationales; représentation auprès de la Mission permanente d'observation du Saint-Siège auprès de l'ONU; Comité d'ONG sur l'éducation (depuis 2000); Comité d'ONG sur le tourisme; réunions sur les communications; et Comité des ONG confessionnelles.

Les représentants de l'OIEC ne manquent jamais de promouvoir les programmes d'action des organisations dans des domaines comme les droits de l'homme, la pauvreté, la santé (VIH/sida, y compris ses répercussions pour les petites filles), les questions autochtones, le développement durable, les conflits armés, les secours en cas de catastrophe, la discrimination, le racisme, la traite des femmes et des enfants, les personnes âgées, la promotion de la paix ou la préparation de Rio+10, réaffirmant bien souvent le rôle de l'éducation dans la lutte contre la souffrance.

En outre, les représentants de l'Office ont participé aux sessions extraordinaires, conférences et réunions de comités préparatoires pour de grandes conférences lorsqu'elles se tenaient à New York.

Grandes conférences ou comités préparatoires

- Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de la drogue

- Forum du Millénaire (22-26 mai 2000)
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants (Comité préparatoire), première session de fond (31 mai 2000)
- Comité préparatoire de Beijing+5 (séances de travail des ONG) (2 et 3 juin 2000)
- Dixième célébration annuelle de la Journée internationale des personnes âgées (5 octobre 2000)
- Sommet du Millénaire (6-8 septembre 2000)
- Comité préparatoire de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (1998)
- Séance d'information spéciale du Département d'État des États-Unis d'Amérique préalable à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants (30 mai 2001)
- Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants (11-15 juin 2001)
- Les enfants dans les conflits armés (5 juin 2001)

Conférences annuelles du Département de l'information et des organisations non gouvernementales et sessions extraordinaires

- Consultation des organisations non gouvernementales sur la poursuite de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1er mars 1998)
- Quarante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, groupes de travail des ONG sur les petites filles (2-13 mars 1998)
- Cinquante et unième conférence annuelle du Département de l'information et des organisations non gouvernementales sur le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (14-16 septembre 1998)
- Cinquante-deuxième conférence annuelle du Département de l'information et des organisations non gouvernementales sur le thème « Défis de la mondialisation – la recherche de nouvelles orientations » (15-17 septembre 1999)
- Table ronde sur le thème « Les ONG pour les femmes en l'an 2000 » (22 novembre 1999)
- Vingt-deuxième session annuelle du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (17 janvier-4 février 2000)
- Cinquante-troisième conférence annuelle du Département de l'information et des organisations non gouvernementales sur le Sommet mondial pour le développement social (28-30 août 2000)
- Journée de consultation des organisations non gouvernementales sur la prise en compte généralisée de la question de l'égalité des sexes (5 mars 2001)

- Cinquante-quatrième conférence annuelle du Département de l'information et des organisations non gouvernementales sur le thème « Les organisations non gouvernementales aujourd'hui : diversité de l'expérience des volontaires » (10-12 septembre 2001)

Représentation aux conférences de l'OIEC

- Jaipur (Inde), avril 1998
- Cracovie (Pologne), février 1999
- Beyrouth, mars-avril 2000
- Pretoria, mars 2001

Autres activités pertinentes

- En 1999, Année internationale des personnes âgées, des représentants de l'OIEC ont parrainé la téléconférence organisée sur ce thème, le 16 octobre 1999, sur le campus du Caldwell College, à Caldwell, New Jersey (États-Unis d'Amérique);
- Comité d'ONG sur la condition de la femme, « Women Who Make a Difference », déjeuner organisé à l'occasion d'une remise de prix, 9 novembre 2000;
- Initiatives en faveur de la levée des sanctions contre l'Iraq :
 - Voyage d'un représentant en Iraq (mars 2001);
 - Parrainage, par deux représentants, de la marche New York-Washington, de militants pour la paix en Iraq (gîte et couvert, conférences), 30 novembre 2001;
 - Interventions d'un représentant de l'Office devant différents publics (avril et mai 2001);
- Le Caldwell College, où se trouve le bureau de l'OIEC pour l'ONU, continue de servir de cadre à diverses initiatives prises pour sensibiliser les communautés locales à l'action de l'ONU. On peut citer les exemples suivants : outre la téléconférence qui s'est tenue dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées suivie d'une intervention télévisée sur une chaîne câblée locale, des orateurs ont été invités sur le campus pour parler de questions mondiales dont se préoccupe l'ONU, à savoir la traite des femmes, la présence de mines terrestres dans le monde entier, l'Agenda de La Haye pour la paix et la justice au XXI^e siècle, le processus de paix anglo-irlandais et l'action menée à la suite des événements du 11 septembre 2001. Certaines de ces interventions ont été suivies d'initiatives (parrainage d'activités de déminage, signature de l'Appel de La Haye pour la paix).

3. Femmes actives et foyer*

(Organisation non gouvernementale avec statut consultatif spécial, accordé en 1998)

Buts de l'association

Femmes actives et foyer donne la parole aux femmes qui exercent ou voudraient exercer, un temps de leur vie, leur activité principale au sein de leur famille, auprès de leurs enfants, de leurs parents âgés ou handicapés. L'association les représente auprès des instances politiques et des services publics. Ses objectifs sont les suivants :

- Obtenir une politique équilibrée donnant à chaque femme les moyens du libre choix entre famille et travail, en lui garantissant un statut propre dès le premier enfant : accès aux soins, retraite, droit à la formation permanente, aides à la garde des enfants;
- Revaloriser le travail au foyer et le faire reconnaître à sa juste valeur;
- Changer l'image de la femme au foyer en l'aidant à :
 - Sortir de son isolement par l'exercice d'activités extérieures;
 - Prendre conscience de sa valeur économique et sociale;
 - Se donner les moyens de retourner sur le marché de l'emploi si elle le doit ou si elle le désire.

Participation de l'association aux travaux des Nations Unies

Mme Brigitte Le Gouis, précédente Présidente de Femmes actives et foyer, a participé à certaines sessions de la Commission de la condition de la femme qui ont suivi la Conférence de Pékin en 1995.

Mme Brigitte Polonovsky-Vauclair était également accréditée auprès de la Commission de la condition de la femme et de la Commission des droits de l'homme pour représenter l'Association.

Commission de la condition de la femme 1998 : dont le domaine stratégique était : « Femme et violence ». Pour notre association, il faut demander aux gouvernements d'agir efficacement pour mettre un terme à la violence contre les femmes et les petites filles dans toutes les sphères de la vie publique et privée.

Lors de la session de cette commission, notre présidente a également exprimé notre volonté qu'une plus grande visibilité soit donnée à la relation entre travail rémunéré et non rémunéré et à l'importance qui en découle pour une analyse de la différence entre les genres, et qu'une méthode d'évaluation du travail en termes quantitatifs soit élaborée, afin que des politiques appropriées à ce travail puissent être mises en place.

* Anciennement connue sous le nom de « Femmes actives au foyer ».

Journée internationale de la femme en mars 1998 : Femme actives et foyer a repris les travaux de la Commission, y ajoutant que les femmes au foyer, n'étant pas rémunérées pour leur travail, ont peu de moyens de s'opposer à la violence domestique dont elles-mêmes ou leurs enfants sont victimes.

Commission de la condition de la femme 1999 : dont le domaine stratégique était : « Femme et santé ».

Femmes actives et foyer souligne que, dans tous les États membres de l'Union européenne, la situation des mères de famille âgées de plus de 60 ans est préoccupante.

Juin 2000 : Vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies : Après son compte rendu sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale, la Présidente de l'association a conclu qu'améliorer les conditions de vie des femmes, c'est garantir leur bien-être pour favoriser celui de leur famille.

4. OXFAM Grande-Bretagne

(Statut consultatif spécial accordé en 1973)

Introduction

OXFAM oeuvre avec d'autres partenaires pour vaincre la pauvreté et la souffrance. L'organisation a pour principal objectif d'atténuer la pauvreté, la détresse et la souffrance dans toutes les régions du monde et de sensibiliser l'opinion publique à la nature, aux causes et aux conséquences de la pauvreté. OXFAM axe ses activités sur les cinq grands objectifs suivants : des moyens de subsistance durables; une éducation et des soins de qualité; la protection contre les catastrophes naturelles et la violence; le droit de faire entendre sa voix; le droit à l'équité – femmes et diversité.

Les contributions de particuliers, le produit des campagnes menées auprès du public et des ventes dans les magasins de l'ONG au Royaume-Uni, ainsi que les subventions accordées en particulier par le Gouvernement britannique, l'Union européenne et l'ONU constituent le gros des ressources financières d'OXFAM. Les fonds disponibles et leurs sources varient d'une année à l'autre, en fonction surtout des besoins humanitaires à satisfaire. OXFAM disposait généralement de 100 millions de livres sterling par an, soit un financement à peu près constant au cours de la période considérée. OXFAM Grande-Bretagne compte des organisations apparentées dans 11 pays, qui travaillent ensemble sous le nom d'OXFAM International.

Au cours de la période à l'examen, OXFAM a mis en oeuvre de grands programmes avec des organismes des Nations Unies dans les Balkans, en Afghanistan et dans d'autres régions dévastées par un conflit ou une catastrophe naturelle. L'action menée a été financée en partie par ces organismes, les fonds (provenant essentiellement du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) et les vivres fournis par le Programme alimentaire mondial – PAM atteignant une valeur approximative de 40 millions de livres sterling pendant cette période. OXFAM a mis son expérience des activités de plaidoyer au service de différentes causes, par exemple amener les donateurs à financer davantage l'action humanitaire de l'ONU et protéger les civils dans les conflits armés.

Le présent rapport ne cite que quelques exemples de coopération entre OXFAM et les Nations Unies, qui sont regroupés en deux grandes catégories, souvent étroitement liées, à savoir la participation à l'élaboration des politiques et les activités de plaidoyer d'une part, et les projets concrets dans le domaine humanitaire et dans celui du développement, d'autre part.

Participation à des réunions du Conseil économique et social et d'autres instances des Nations Unies

OXFAM travaille en étroite coopération avec des organismes tels que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ainsi qu'avec le Cabinet du Secrétaire général et de nombreuses autres entités de l'ONU.

On trouvera ci-après quelques exemples des contacts d'OXFAM avec ces instances et d'autres encore :

- En octobre 1998, OXFAM est intervenu devant les membres du Conseil de sécurité au sujet du Soudan, avant la visite du Secrétaire général adjoint dans ce pays, et elle s'est jointe aux appels en faveur du renforcement du soutien à l'opération Survie au Soudan, à laquelle elle prend part;
- À la suite d'actions menées par divers organismes dans la région des Grands Lacs, OXFAM a présidé un groupe d'organisations non gouvernementales et d'organismes de l'ONU chargé d'élaborer un manuel de bonnes pratiques en matière d'opérations humanitaires, et elle a dirigé les travaux pour ce qui était de l'alimentation en eau et de l'assainissement. Ces travaux ont abouti à la publication de l'ouvrage intitulé *SPHERE*, dont l'ONU et d'autres organisations internationales considèrent qu'il contient les normes minimales à appliquer à l'action humanitaire;
- OXFAM a contribué à l'établissement en 1999 du premier rapport du Secrétaire général sur la protection des civils dans les conflits armés grâce à ses contacts avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU et à un entretien avec le Secrétaire général. En avril 2000, elle a fait un exposé devant les membres du Conseil de sécurité;
- En vue de contribuer à la Déclaration du Millénaire, OXFAM a présenté en 1999 un rapport sur toutes les questions dont elle se préoccupait depuis le maintien de la paix jusqu'au fonctionnement de l'économie mondiale dans l'intérêt des plus défavorisés;
- Le rapport qu'OXFAM a établi en 2000 sur les situations d'urgence oubliées a fait ressortir le caractère extrêmement variable du montant des contributions versées par les gouvernements en réponse aux appels globaux lancés par les Nations Unies pour faire face aux crises humanitaires;
- En 2001, OXFAM a pris la parole en séance plénière lors de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et elle a pris activement part aux travaux préparatoires de la Conférence, pour bien montrer les conséquences humanitaires des armes légères;
- L'organisation est membre du Comité directeur pour la réaction humanitaire et, par son intermédiaire, du Comité permanent interorganisations.

Coopération avec les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies

Pour ce qui est des activités concrètes sur le terrain, OXFAM est l'un des principaux partenaires des organismes des Nations Unies, notamment du HCR, du PAM, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et de l'UNICEF. Au cours des quatre années considérées, le HCR a apporté des fonds se chiffrant à environ 11 millions de livres sterling, et OXFAM a distribué des vivres d'une valeur de plus de 27 millions de livres sterling pour le compte du PAM. On trouvera ci-après quelques exemples de programmes que l'organisation a exécutés en coopération avec les Nations Unies.

- En coopération avec le HCR, OXFAM a continué d'apporter de l'aide aux personnes déplacées par les conflits en Tanzanie, en Zambie et au Burundi, souvent sous forme d'alimentation en eau et d'installations sanitaires ou encore en réalisant une enquête sur l'alimentation pour le compte de l'UNICEF;
- La coopération avec le HCR et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires s'est poursuivie dans toute la région des Balkans pour venir en aide aux populations déplacées, tant dans les camps de réfugiés que lors du retour dans les foyers. L'organisation a notamment été désignée par le HCR comme chef de file dans différents secteurs d'intervention tels que l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et elle a fortement contribué à l'amélioration de l'hygiène et à l'éducation dans ce domaine. En outre, après le conflit, elle a aidé à reconstruire les écoles, à réparer les abris nécessaires en zone rurale et à réconcilier les communautés, axant souvent ses interventions sur la question de l'égalité des sexes;
- En coopération avec le HCR, OXFAM a apporté son appui aux camps de réfugiés en Afghanistan, s'occupant en particulier de l'alimentation en eau et de l'assainissement et elle a géré un programme « vivres contre création d'emplois » et a travaillé avec l'UNICEF à la mise en place d'écoles pour l'hiver;
- En Sierra Leone, l'organisation a fourni des services d'assainissement en coopération avec l'UNICEF, et elle a assuré la distribution de vivres et d'autres services pour le compte du PAM;
- Au Kenya, l'organisation a distribué des vivres dans le cadre du programme de secours d'urgence contre la sécheresse du PAM. Elle a obtenu le financement qui manquait au PAM pour une partie du programme et elle a appelé l'attention sur la nécessité de soutenir davantage le programme.

5. Association mondiale des radios communautaires (AMARC)

(Statut consultatif spécial accordé en 1998)

I. Introduction

L'Association mondiale des radios communautaires (AMARC) est un réseau mondial de stations de radiodiffusion communautaires fondé en 1983. Ses objectifs sont les suivants : 1) favoriser la démocratisation des communications, en particulier de la radiodiffusion, en facilitant l'accès démocratique aux médias; 2) renforcer les capacités des radios pour qu'elles servent mieux les communautés dans tous les domaines du développement humain.

Représentation géographique : Au cours des quatre dernières années, l'AMARC a renforcé sa présence en Amérique, en Afrique, en Europe et en Océanie. L'Asie constitue l'axe principal de son développement. La huitième Conférence de l'AMARC se tiendra du 24 au 30 novembre 2002, à Katmandou (Népal).

Changements importants survenus dans le financement de l'Association : L'AMARC a considérablement diversifié ses sources de financement et les a élargies au Ministère du développement international (Royaume-Uni) et à des organismes de financement gouvernementaux tels que l'Agence danoise de développement international (DANIDA), l'Agence suédoise de développement international (ASDI) ou encore le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

Affiliation à des organisations non gouvernementales : L'AMARC n'est affiliée à aucune ONG dotée du statut consultatif.

II. Participation à des réunions du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires et d'autres organes des Nations Unies

L'Association a participé aux réunions suivantes :

- Forum mondial sur la télévision, New York, novembre 2000;
- Beijing+5, vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, 2000;
- Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, Durban (Afrique du Sud), septembre 2001;
- Commission des droits de l'homme des Nations Unies, cinquante-septième session, Genève, avril 2001;
- Union internationale des télécommunications (UIT), troisième Réunion consacrée aux femmes, Genève, octobre 2000;
- UNESCO, Programme for Freedom of Expression, Democracy and Peace (Programme de défense de la liberté d'expression, de la démocratie et de la

paix), réunion de suivi sur la Déclaration et le Programme d'action de Santiago, Miami (États-Unis d'Amérique), mars 2001;

- Séminaire de l'UNESCO sur le thème « Integrating Modern and Traditional Information and Communication Technologies for Community Development » (Intégration des technologies modernes et traditionnelles de l'information et des communications en faveur du développement communautaire), Kothmale (Sri Lanka), janvier 2001;
- Participation à toutes les sessions de la Commission de la condition de la femme. Feminist International Radio Endeavour (FIRE) et le Women's International News Gathering Service (WINGS) diffusent des émissions en direct pendant les sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme, à New York;
- Conférence de l'UNESCO sur le thème « Windhoek : dix ans après », AMARC Afrique, en partenariat avec Article 19, le Media Institute of Southern Africa et Southern Africa Communication for Development, a fait pression pour l'adoption d'une deuxième déclaration de Windhoek sur une presse audiovisuelle libre et pluraliste.

III. Coopération avec des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies

Dans son action en faveur du développement, l'AMARC coopère avec différents organes :

- Avec la FAO, pour mettre en place un réseau de surveillance de la sécurité alimentaire;
- Avec l'UNESCO, pour préparer le Sommet mondial sur la société de l'information;
- Avec l'UNESCO, le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) et le PNUD, pour créer des radios communautaires en Asie.

AMARC-WIN (Réseau international des femmes) participe régulièrement aux sessions annuelles du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à New York.

Des accords relatifs à l'exécution de projets et à la collaboration dans ce domaine ont été conclus entre le bureau international et les bureaux régionaux (Afrique et Amérique latine et Caraïbes). Des travaux ont été menés avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Dans la perspective de sa participation au Sommet mondial sur la société de l'information, l'Association a pris part à la tribune des organisations non gouvernementales, à l'UIT.

Comme elle l'avait déjà fait lors de la première Conférence, l'Association a participé à des réunions d'organismes et à des initiatives des Nations Unies dans le cadre de la deuxième Conférence sur le savoir mondial, en Malaisie.

L'AMARC a coopéré avec l'UNESCO dans le cadre de la Conférence sur les besoins de l'Asie dans le domaine de la communication, qui s'est tenue en Malaisie en 2000. À la FAO, elle a participé aux consultations mondiales sur les femmes rurales et l'information.

L'Association a également participé aux travaux de Beijing+5, à New York, et à la réunion annuelle du PIDC, à Paris.

IV. Autres activités pertinentes

Action menée pour mettre en oeuvre les résolutions des organes de l'ONU

L'AMARC a mené des activités pour faire de l'accès à la communication un droit de l'homme, améliorant le cadre législatif dans le domaine de la communication (septième Conférence mondiale, tenue à Milan, en Italie) et élaborant une Déclaration sur le droit à la communication.

AMARC-WIN met en oeuvre le Programme d'action adopté à la Conférence de Beijing par différents moyens – publications, séminaires, formation, recherche, production et diffusion d'émissions de radio sur les campagnes mondiales et régionales de défense des droits des femmes – en accordant une importance particulière à la partie de ce programme qui est consacrée au droit à la communication. Le Réseau prévoit aujourd'hui de mener une campagne radiophonique internationale sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

L'AMARC donne donc effet aux résolutions des organes de l'ONU en s'efforçant de doter les communautés défavorisées de moyens de se développer. Son programme Legitm, ses activités de recherche, ses publications, ses séminaires et ses opérations de solidarité dans le monde entier y concourent également. De même, l'Association met en oeuvre les résolutions du Conseil économique et social en donnant aux pays pauvres accès aux technologies de l'information et des communications, contribuant ainsi à combler le fossé numérique entre le Nord et le Sud. Grâce à son programme Moebius, elle encourage les activités de mise en réseau, dispense une formation aux technologies de l'information et des communications et facilite l'accès aux nouvelles technologies et aux radios communautaires dans le monde entier. Elle donne également suite aux résolutions des organes de l'ONU qui concernent l'égalité des hommes et des femmes, en garantissant aux femmes le droit de communiquer à l'échelle du mouvement radio communautaire de la société civile dans son ensemble. Dans le cadre de son programme *Voices without Frontiers* (Voix sans frontières), l'AMARC a organisé des campagnes spéciales relatives aux conférences mondiales des Nations Unies sur le racisme, le sida et d'autres questions d'importance mondiale.

Consultations et coopération avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU

À l'invitation du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, participation à la table ronde sur le thème « Racism and the Impact and Role of Media » (Racisme : impact et rôle des médias), qui s'est tenue en septembre 2001, à Durban, dans le cadre de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Communication présentée lors du cinquième Forum mondial sur la télévision.

**Établissement de rapports et d'autres documents à la demande
du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires
ou du Secrétariat de l'ONU**

L'Association a établi des documents et fourni des contributions dans le domaine du droit à la communication. Il convient de mentionner tout spécialement le projet de résolution sur le droit des femmes à la communication, que l'AMARC a présenté le 9 juin 2000 lors de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

L'AMARC a aidé à rédiger la Charte de la communication entre les peuples et a établi la Déclaration de Milan sur les communications et les droits de l'homme.

**Autres exemples d'activités de consultation ou de fond,
y compris l'aide financière reçue de l'ONU ou versée à celle-ci,
la coopération opérationnelle, le parrainage conjoint de réunions,
de séminaires, d'études, etc.**

Les activités de fond ou de consultation sur le terrain, auxquelles l'Association a coopéré ou pris part ou qu'elle a coparrainées, sont les suivantes :

Avec d'autres organisations non gouvernementales et l'ONU, l'Association a pris part sur le terrain à l'action menée pour faire progresser le droit à la communication, dans le cadre du People's Summit of the Americas (Sommet des Amériques) à Québec, en avril 2001, à l'occasion duquel elle a organisé un forum sur les communications, et du Forum social mondial de Porto Alegre (Brésil), où elle a été l'un des organisateurs du forum sur le droit à la communication.

L'AMARC a participé au forum sur le thème « La liberté de la presse et la démocratie en Amérique latine : cadre politique et juridique », organisé par l'UNESCO et le Parlement latino-américain à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 24 mai 2001, à Sao Paulo (Brésil).
